

# PLOUVORN SOLIDARITÉ

## CORONAVIRUS

# Plouvorn infos

Mairie

N° 339

mai 2020



### RÉOUVERTURE DE L'ÉCOLE NOTRE DAME DE LAMBADER LE MARDI 12 MAI

Les décisions pour l'ouverture de l'école Notre Dame de Lambader à compter du 12 mai, ont été prises dans le cadre d'un fonctionnement harmonisé avec l'ensemble de la commune et de l'équipe éducative de l'établissement. Ce fonctionnement se base sur différents points : – la mise en application d'un Protocole Sanitaire strict conditionnant la réouverture – la contrainte d'un accueil par groupe avec effectif limité (10 élèves maximum en maternelle et 15 élèves maximum en primaire) – les moyens humains et matériels dont disposent l'école et la commune – les consignes et préconisations de l'Inspection Académique de Circonscription. Comme l'a annoncé le ministère de l'Éducation Nationale, la reprise des cours se déroulera de manière progressive, sur l'ensemble du mois de mai. La consigne préconisée par le Recteur de l'Académie de Rennes est de travailler par demi-semaine : • les élèves de l'école seront répartis en deux groupes et fréquenteront l'école un jour sur deux. Les groupes seront détaillés plus bas dans le document, dans la partie « Organisation Temporelle ». Nous avons fait en sorte que toutes les fratries soient scolarisées sur les mêmes jours. • les élèves dont les parents ne souhaitent pas qu'ils retournent à l'école continueront de recevoir une continuité pédagogique. Ils pourront ainsi poursuivre leurs apprentissages jusqu'à la fin de l'année. Il est fortement souhaitable (comme indiqué par les instances) que la décision du retour à l'école soit définitive, jusqu'au 3 juillet, afin de ne pas déséquilibrer les groupes et l'organisation prévue. Malgré tout, sur l'école Notre Dame de Lambader, nous nous laissons la possibilité d'éventuellement accueillir votre enfant au mois de juin, si vous en faites la demande, sous réserve de places disponibles dans les classes. Les appels téléphoniques et classes virtuelles que pouvaient faire les enseignants lors du travail à distance au démarrage de confinement ne seront plus possibles malheureusement. • lorsqu'un enfant n'est pas présent à l'école car ce n'est pas son tour, un service d'Accueil (de 7h30 à 18h) est maintenu par deux animateurs sportifs de la commune, sur l'ALSH de la commune. Ce service s'adresse aux personnes jugées prioritaires par les instances du gouvernement, et sera limité par les capacités d'accueil. Les élèves accueillis sur l'ALSH devront apporter avec eux les feuilles de travail données par les enseignants. Il n'y aura pas d'impression papier possible par les animateurs. Les élèves qui n'entrent pas dans ces critères resteront à la maison. Les inscriptions pour ce service d'Accueil sont prises en mairie au 02 98 61 32 40 (de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30). Il vous sera alors demandé les plages horaires de garde à assurer. Ce service est en place depuis le lundi 11 mai et ouvert le vendredi de l'Ascension.

### État Civil

#### NAISSANCES

**Apolline PERROT**,  
Lanorgant  
**Raven MEAR**,  
10 rue Guéven

#### DÉCÈS

**Yvonne BERROU**,  
11 rue d'Armor, 86 ans  
**Fernand JAOUEN**,  
19 rue capitaine de Menou,  
66 ans

### Permanences

**MAISON DU GUÉVEN :**  
**SECOURS POPULAIRE :**  
permanence, le 3<sup>ème</sup> mercredi du mois, 14h à 17h - Contact : 07 69 36 39 06. **CDAS (assistante sociale)** prendre rendez-vous, au 02.98.68.11.46.  
**HALTE GARDERIE 100 PATTES :** Tous les mardis et vendredis à la maison de l'enfance à Plouvorn, de 8h30 à 17h30. Contact : 06.64.22.28.14 / 02.98.68.42.41.

### CENTRE DE LOISIRS

Pendant les vacances de Pâques, le Centre de loisirs a accueilli les enfants des personnels prioritaires. Depuis le 12 mai, les animateurs sont en renfort pour la garderie du soir de l'école et assurent également un service pour les enfants du

personnel prioritaire sur les jours où ils n'ont pas école ainsi que le mercredi. La capacité d'accueil est pour le moment fixée à 15 enfants. Les inscriptions sont à effectuer en mairie au 02 98 61 32 40.



### COLLECTE ORDURES MÉNAGÈRES—DECHETERIE

En raison du férié du Jeudi 21 Mai, la collecte des ordures ménagères dans les quartiers de Plouvorn, habituellement collectés le jeudi aura lieu cette semaine-là, le Mercredi 20 Mai. Concernant le Lundi de Pentecôte, le 1er Juin, la collecte des ordures ménagères dans les quartiers de Plouvorn, habituellement collectés le lundi aura lieu cette semaine-là, le Vendredi 5 Juin. Les conteneurs devront être présentés la veille au soir.

**RÉOUVERTURE DES DECHETERIES DU TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ DES COMMUNES.** A partir du mardi 12 mai, les déchèteries de Plougourvest, Bodilis et Sizun rouvrent aux horaires habituels. Attention, conformément à l'arrêté préfectoral, l'accès aux sites se fait en fonction des plaques d'immatriculation. Par exemple, votre numéro de plaque minéralogique finit par 3, vous pourrez accéder au site le 3, le 13 et le 23 de chaque mois. Attention, le mobilier n'est pas accepté à Sizun et Plougourvest.

Jours	Déchèterie Plougourvest
Lundi, mercredi, vendredi et	9h-12h / 14h-18h30
Jeudi	fermé
Mardi	14h-18h30

## DISTRIBUTION DE MASQUES

Un atelier de confection de masques en tissu composé de bénévoles a permis de réaliser plus de 1000 masques. La matière première a été financée par le CCAS de la commune et par des dons de particuliers. Une première distribution de 811 masques a eu lieu sur deux jours les 6 et 7 mai. Les personnes qui n'ont pas pu venir chercher leur masque peuvent contacter la mairie (02 98 61 32 40). Le reste des commandes de masques passé devrait arriver très bientôt. Des tailles adulte et enfant seront disponibles pour l'ensemble de la population (un masque par habitant). Ils ne sont pas payants mais vous pourrez faire un don symbolique, si vous le souhaitez. Ce don servira aux aides alimentaires pour les personnes aidées par le CCAS. La municipalité et le CCAS remercient l'ensemble des bénévoles qui ont participé à l'opération de confection des masques en donnant de leur temps et de leur expérience, ainsi que les personnes qui ont fait des dons en matériel.



## COMMISSION COMMUNICATION

Le panneau lumineux d'informations de la commune a été mis en service, au niveau des feux de Croas Hir. En complément, une application gratuite sur smartphone est disponible afin de consulter en temps réel la diffusion des messages du panneau.

L'application CityWall est téléchargeable sur votre smartphone via google play, play store, ou App store.



La mairie vous informe en temps réel sur votre Smartphone

- Alertes notification
- Actualités
- Événements
- Travaux

Retrouvez toute l'information locale sur votre Smartphone !



Téléchargez gratuitement CityWall puis sélectionnez votre ville



## SYNDICAT MIXTE DE L'HORN

Afin de dresser un état des lieux du bocage, une cinquantaine d'enquêteurs doivent sillonner la Bretagne durant six mois pour se rendre sur 15 000 points d'observation.

C'est dans le cadre du programme Breizh Bocage que cette enquête de terrain de six mois s'effectuera, une fois la crise sanitaire du coronavirus passée. Elle s'adressera principalement aux agriculteurs mais aussi aux particuliers propriétaires de foncier. Son but ? Réaliser un inventaire des haies et talus de la région en vue de les revitaliser, en restaurant ces milieux naturels ou en en créant autour des parcelles agricoles. La politique Breizh Bocage est animée et financée par la Région Bretagne dans le cadre de la gestion des fonds européens FEADER, avec le soutien de l'agence de l'eau Loire-Bretagne et des départements concernés. Concernant le territoire Horn-Guillec-Kerallé, cette enquête sera réalisée par les deux techniciens bocage du Syndicat Mixte de l'Horn, qui se déplaceront sur les différents points d'observation à partir de Mai jusqu'à Septembre.

Pour rappel, le programme Breizh Bocage finance la création de talus nus, de talus plantés et de haies à plat dans un objectif de préservation de la ressource en eau et de lutte contre l'érosion des sols. Les aménagements sont financés à 80 %.

Si vous êtes agriculteur ou propriétaire de parcelles agricoles et intéressé, n'hésitez pas à contacter le Syndicat Mixte de l'Horn au 02.98.69.59.97.

## L'ASSOCIATION DES COMMERÇANTS, INDUSTRIELS ET ARTISANS DE PLOUVORN VOUS INFORME :

Les commerçants, les industriels et artisans souhaitent vous informer de la reprise de leurs activités respectives (activités autorisées par les services de l'Etat) à compter du 11 Mai ou de la continuité de celles-ci pour ceux qui auraient pu poursuivre malgré le confinement mis en place par l'Etat. Les commerçants ambulants reprennent leurs emplacements et aux horaires habituels. Merci à vous tous de continuer à soutenir l'artisanat, les producteurs et les commerces locaux.



RÉGION BRETAGNE

02 98 61 32 40



Santé publique France

0 800 130 000



L'ensemble des services municipaux ont repris leurs activités.

L'accueil de la mairie est ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30 et le samedi de 9h à 12h.

Port du masque recommandé.

Nous demandons aux administrés de privilégier les échanges par mail ou par téléphone : [commune-de-plouvorn@wanadoo.fr](mailto:commune-de-plouvorn@wanadoo.fr) / 02.98.61.32.40

## Contact

[www.plouvorn.com](http://www.plouvorn.com)

**Mairie** Rue du Guéven  
29420 Plouvorn

Tél. 02.98.61.32.40

Fax. 02.98.61.38.87

Mail :

[commune-de-plouvorn@wanadoo.fr](mailto:commune-de-plouvorn@wanadoo.fr)



Les articles du prochain mois

A transmettre pour le 15 de chaque mois à la mairie, par mail

[plouvorninfos@gmail.com](mailto:plouvorninfos@gmail.com)